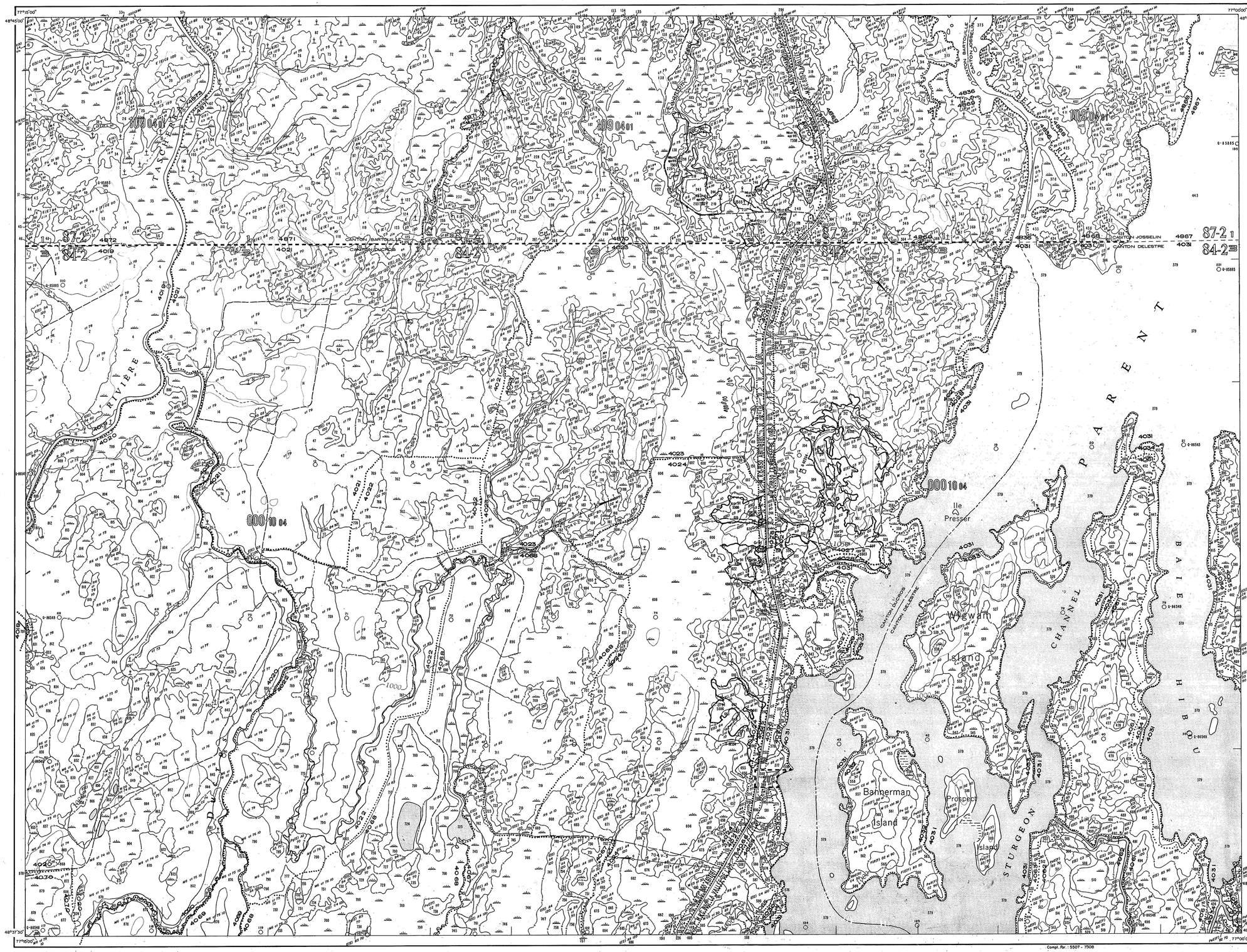

Compt. For. : 5507 - 7508

A jour : avril 1996

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cpr
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe d'ensemencement et dégagement des tiges d'avenir ..... cde
Coupe de jardinage ..... cjd
Sylvigne partielle (Strip ou à pied) ..... syp
Plantation à racines nues ..... pln
Plantation en récipients ..... pr
Reboisement ..... rbm
Ensemencement ..... ens
Épinette commerciale ..... ec
Résultats dans les tiges boisées (résinéux libres) ..... ecl

N.B. Des interventions n'apparaissent que perturbations et non origines de la litiaiée forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinettes noire et/ou blanche rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pin blanc
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinettes noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à peuplier
— — à pruche
— — à pin gris
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou rouge (dont occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec épinette noire
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec peuplier
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/or pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Résineux-feuillus
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec résineux
— — — — — avec sapin
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau blanc-résineux
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
Bouleau blanc-feuillus
Bouleaux jaunes-résineux
— — — avec pin rouge
Peuplier-résineux
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec résineux
Érablière rouge-résineux
Érablière résineuse
Mélange d'essences tolérantes
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences intolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau blanc
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle par trouées légère
Coupe partielle
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mesurée: ⊖ 1 à 50 % ⊖ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Chablis partiel
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
120-30 "	30-120 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉTÉRIENNE

Je (jeune inégienne): Peuplé à dominance de feuillus, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleux inégienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges en plus de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges en plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 50 %	?
Forte	51 à 70 %	??
Abrupte	71 % et plus	???

Superficie entourée de pentes 0-5 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tableaux publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS (1975) LTÉE
SIGNATURE : Marcel Sirois
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LTÉE (1996)
SIGNATURE : [illegible]

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 C 1 0 50% ⊖ — S : définition
1 : classe de pente
C : classe d'âge
0 : origine
50% : défoliation
⊖ : perturbation
1 : classe de hauteur
C : classe de densité
S : sous-groupe d'essences
1 : groupement d'essences

R 0 C 4 0 0 1 — R : classe de pente
0 : classe d'âge
C : origine
4 : perturbation
0 : classe de hauteur
0 : classe de densité
1 : type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 8
Unité de gestion .....
Unité d'aménagement 87-2*
Unité de sondage 1*
Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement .....
Concessionnaire ou autres .....
Bassin hydrographique 109 04 01*
Bassin primaire ..... 403 II
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée .....
Municipalité 84900
Division de recensement .....
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle 4868*
Région écologique 8e1
Municipalité régionale de comté M.R.C. 850 ABITIBI*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1985-1986
Carte forestière : Année de publication : 1986 - 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85, 1/11/86
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-C-13 S.E. S.O.	32-C-14 S.E. S.O.	32-C-15 S.E. S.O.
32-C-12 N.E. S.E. S.O.	32-C-11 N.E. S.E. S.O.	32-C-10 N.E. S.E. S.O.
32-C-5 N.E. S.E. S.O.	32-C-6 N.E. S.E. S.O.	32-C-7 N.E. S.E. S.O.

32 C/11 N.E.